



PREFECTURE DE L'EURE

Arrêté CAB/RE/2015/058 portant attribution du titre de maire honoraire

LE PRÉFET DE L'EURE
chevalier de la légion d'honneur
chevalier de l'ordre national du mérite

Vu la loi n° 72-1201 du 23 décembre 1972 portant affiliation des maires et adjoints au régime de retraite complémentaire des agents non titulaires des collectivités publiques et notamment son article 4 instituant l'honorariat pour les anciens maires et adjoints ayant exercé un mandat municipal pendant au moins dix-huit ans ;

Vu les dispositions de l'article L2122-35 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que Monsieur Jean-Claude FRANÇOIS a exercé les fonctions de maire de la commune de La Neuve-Lyre de 1995 à 2014 ;

Sur proposition de madame la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRETE

Article 1er : Monsieur Jean-Claude FRANÇOIS est nommé maire honoraire de la commune de La Neuve-Lyre.

Article 2 : Madame la secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure.

Fait à Evreux, le 15 juin 2015


Le préfet,
René BIDAL